

JOURNÉE DU DROIT PÉNAL ÉCONOMIQUE 2025

La corruption

14 février 2025

Public concerné

Toutes les personnes concernées par le droit pénal économique, dans ses aspects de droit matériel et de procédure, en particulier les avocat·e·s, juristes, membres des autorités pénales, policiers/ières, scientifiques, directeurs/trices financiers/ières, fiscalistes, intermédiaires financiers ières, auditeurs/trices, responsables du service comptable, responsable « compliance », ainsi que tous les acteurs/trices impliqué·e·s dans la prévention et la détection des fraudes.

Objectif

L'objectif de ce séminaire d'une journée est de permettre, aussi bien aux académiciens qu'aux praticien·ne·s, d'obtenir des informations pointues sur des thématiques actuelles et d'échanger avec des experts qualifiés.

Direction de la journée

Olivier Beaudet-Labrecque, Doyen de l'ILCE, Professeur associé, Haute école de gestion Arc

Bertrand Perrin, Professeur de droit pénal à l'Université de Fribourg

Intervenant·e·s

Olivier Beaudet-Labrecque, Doyen de l'ILCE

Saranda Demiri, Avocate, Assistante diplômée à l'Université de Fribourg

Pascal de Preux, Avocat, Resolution Legal Partners, Lausanne, Lecteur à l'Université de Fribourg

Jacques Dubey, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg

Katja Gloor, Directrice ad interim, Transparency International Suisse, Berne

Deborah Hondius, Counsel, Lalive, Zurich

Mariame Krauer-Diaby, Chief Ethic Officer, Banque africaine de développement, Chargée de cours à l'ILCE

Laurent Saenko, Professeur des Universités, Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Aix-en-Provence

Ludovic Tirelli, Avocat, Penalex, Vevey, Chargé de cours à l'ILCE et à Unidistance

Frais d'inscription

CHF 200.- (y compris pauses, repas de midi)

CHF 150.- pour les diplômé·e·s de l'ILCE (HEG Arc) et de l'Université de Fribourg (veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

CHF 60.- pour les étudiant·e·s et stagiaires

(veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

Inscription en ligne > www.unifr.ch/formcont jusqu'au 30 janvier 2025

Conditions d'annulation

Les désinscriptions se font par écrit. Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent:

- Gratuit jusqu'au 13 janvier 2025
- Du 14 janvier au 28 janvier 2025, la moitié des frais de participation est due.
- Dès le 29 janvier 2025, la totalité des frais d'inscription est due.

Programme

Vendredi 14 février 2025

8h45 – 9h15	<i>Accueil des participants</i>
9h15 – 9h30	Mots de bienvenue Jacques Dubey Ouverture du séminaire Bertrand Perrin et Olivier Beaudet-Labreque
9h30 – 10h00	Les éléments constitutifs de la corruption privée et publique à la lumière de la jurisprudence récente Bertrand Perrin
10h00 – 10h30	Les « à-côtés » de la corruption: quels concours d'infractions dans les schémas de corruption ? Ludovic Tirelli
10h30 – 11h00	<i>Pause-café</i>
11h00 – 11h30	Korruptionsbekämpfung in der Schweiz: Eine Aufgabe für Politik, Wirtschaft und Gesellschaft Katja Gloor
11h30 – 12h15	Les mesures d'organisation raisonnables et nécessaires que les entreprises sont censées prendre au regard de l'art. 102 du Code pénal pour prévenir la corruption Pascal de Preux et Saranda Demiri
12h15 – 13h45	<i>Repas</i>
13h45 – 14h15	L'entreprise et ses employés face à la justice pénale: implications pratiques et jurisprudence récente Deborah Hondius
14h15 – 14h45	La lutte contre la corruption transnationale à l'ère de la justice transactionnelle: édulcoration de la sanction ou opportunité de réforme ? Mariame Krauer-Diaby
14h45 – 15h15	<i>Pause-café</i>
15h15 – 16h00	Le délit de corruption d'agents publics étrangers: approche de droit français Laurent Saenko
16h00 – 16h15	Synthèse et conclusion Bertrand Perrin et Olivier Beaudet-Labreque

Lieu

Université de Fribourg, boulevard de Pérolles 90, auditoire G 120
(voir plan de situation au verso)

Plan de situation

Le site universitaire de Pérolles (**G120**) est situé au boulevard de Pérolles 90 à environ 15 minutes à pied de la gare ou à 5 minutes en transports publics avec le bus n°1 (Gérine Marly), le n°3 (Charmettes), le n°7 (Villa-Beau-Site) ou le n°9 (Charmettes) jusqu'à l'arrêt Charmettes.

